

NOTRE SELECTION DOCUMENTAIRE

Au 25 MARS 2011

Tout sur la Prime de fonction et de résultats et indemnité de performance et de fonctions dans les collectivités locales

[AMF – Note – 2011-03-22](#)

Les congés bonifiés

En plus des congés annuels de droit commun, certains fonctionnaires, originaires d'un département d'outre-mer, bénéficient, sous certaines conditions, de congés spécifiques dits « congés bonifiés ».

L'octroi de ce congé s'accompagne de la prise en charge des frais de voyage, d'une bonification de 30 jours et du versement d'un complément de rémunération appelé indemnité de cherté de vie.

[Lire la suite](#)

Le droit de retrait : un exercice délicat

Étendu depuis 1985 aux fonctionnaires territoriaux, le droit de retrait peut être pleinement exercé par les agents des collectivités. La plus grosse difficulté reste de bien évaluer dans quelles circonstances il convient de faire usage de ce droit. (La Lettre du cadre territorial n°418, 15 mars 2011)

[Télécharger le fichier .pdf \(73Ko\)](#)

Ancienneté : services (antérieurs) compris !

Un jeune fonctionnaire peut accepter sereinement, pour faire évoluer sa carrière, de gravir un à un les échelons de la FPT. Alors comment faire valoir ses services antérieurs en entrant dans la FPT ? Éléments de réponse. (La Lettre du cadre territorial n°418, 15 mars 2011)

[Télécharger le fichier .pdf \(95Ko\)](#)

La violence et le harcèlement sur le lieu de travail augmentent en Europe

Selon un nouveau rapport de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-Osha), la violence, le harcèlement et les brimades deviennent des pratiques de plus en plus communes sur les lieux de travail européens

[Lire la suite](#)

Le rapport complet (en anglais) est consultable [ici](#)

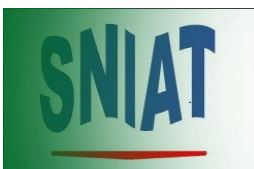
Une protection fonctionnelle sous conditions

Si les textes n'excluent pas que l'agent victime d'un vol au bureau puisse demander la protection fonctionnelle, un récent jugement du TA de Marseille montre que les conditions sont rarement réunies dans cette hypothèse. L'agent doit en effet établir un lien suffisant entre ce vol et ses fonctions. La seule circonstance qu'il soit commis dans l'enceinte des locaux où cet agent exerce n'est pas suffisante pour établir le lien avec les fonctions. (La Lettre du cadre territorial n°418, 15 mars 2011)

[Télécharger le fichier .pdf \(73Ko\)](#)

Étude sur le lobbying à l'assemblée nationale

Après avoir épluché plus de 9 000 auditions annexées aux rapports de l'Assemblée nationale, cette étude, conduite avec Transparence International France, permet de cartographier l'influence qui s'opère lors de cette partie du processus parlementaire...

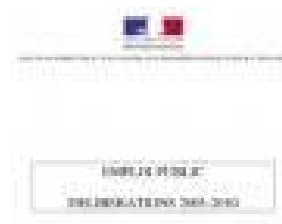


HALDE

Recueil des délibérations dans l'emploi public (2005-2010)

La HALDE publie un recueil de délibérations prises dans la Fonction publique. Plus de 150 décisions illustrent des situations de discrimination dans le secteur public.

[Télécharger PDF \(477.4 ko\)](#)

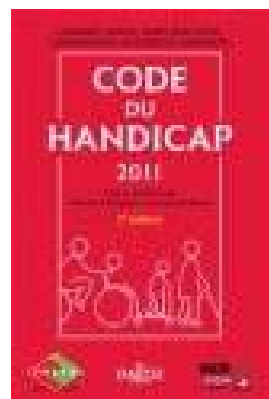



Code du handicap 2011

Ce code, rédigé essentiellement par des professionnels de terrain de la FNATH (association des accidentés de la vie) et de la HALDE (Haute autorité de lutte contre les

discriminations et pour l'égalité) aborde l'ensemble des domaines de la vie quotidienne : scolarité, emploi, services, transports, logement, ressources, compensation, accès aux soins, indemnisation, protection juridique, loisirs...

[Télécharger JPEG \(8.7 ko\)](#)



 **Rôle et positionnement des polices municipales**
[Inspection générale de l'administration, Inspection générale de la police nationale et Inspection générale de la gendarmerie nationale - Rapport - Décembre 2010](#)

 **Rapport consacré à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans la fonction publique** - Mme Guégot souhaite imposer 40% de femmes pour les postes de direction

[Présidence de la République - Rapport - 2011-030-07](#)

 **Pour information - Bonnes pratiques de la gestion des ressources humaines - Bilan 2010**

[Ministère du Budget de la Fonction publique - 2011-03-04](#)

 **Elections cantonales 2011 : publication des candidatures pour le premier tour**

• [Ministère de l'Intérieur - Communiqué - 2011-03-07](#)

• [Les candidatures aux élections cantonales 2011 sont disponibles sur le site](#)

 **Déontologie**

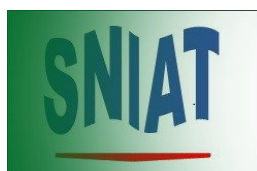
• [Les obligations des agents territoriaux en 10 questions](#)

• [L'obligation de réserve des agents territoriaux en 10 questions](#)

 **Examen professionnel : les années de contractuel comptent**

En principe, les années de contractuel ne sont pas prises en compte dans le décompte des temps d'exercices effectifs exigés pour se présenter à un examen professionnel interne. Le Conseil d'État vient de nuancer cette position. (La Lettre du cadre territorial n°417, 1er mars 2011)

[Télécharger le fichier .pdf \(62Ko\)](#)



Protection sociale : le décret en détail

Le 22 décembre 2010, le CSFPT examinait et approuvait le projet de décret relatif à la participation des collectivités territoriales au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents. Le dossier, qui traînait depuis longtemps dans les méandres réglementaires, semble enfin aboutir.

Décryptage. (La Lettre du cadre territorial n°416, 15 février 2011)

[Télécharger le fichier.](#)

[Ai-je le droit de refuser un congé de paternité ?](#)

Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep)

Téléphonie : la liste des numéros d'appel d'urgence gratuits - 11.02.2011

Les appels téléphoniques vers les numéros d'urgence des services publics chargés de la sauvegarde des vies humaines, des interventions de police, de la lutte contre l'incendie et de l'urgence sociale sont gratuits. Ces numéros d'appels d'urgence sont : le 112, le 15, le 17, le 18, le 114, le 115, le 119 et le 116000.

[Lire la suite](#)

Éducateurs sportifs : un rôle plus pédagogique

Après le report de l'examen des décrets sur la réforme des CAP et CTP, le dernier Conseil sup's s'est attaqué à la réforme de la catégorie B concernant les éducateurs des APS. (La Lettre du cadre territorial n° 416, 15 février 2011)

[Télécharger le fichier](#)

Guide des cas de saisine de la CAP

Catégorie(s) : Services aux collectivités, Statut de la FPT, CAP, Conseil aux collectivités, Conseil statutaire

Vous pouvez télécharger sur le site dans l'onglet Conseil, rubrique organismes paritaires, [commissions administratives paritaires](#), le guide des cas de saisine de la CAP.

[Télécharger le guide.](#)

Guide de procédure : droit disciplinaire

Vous y trouverez la réglementation relative à la mise en oeuvre de la procédure disciplinaire ainsi que des modèles d'actes.

Pour vous aider à mieux appréhender la procédure disciplinaire, vous trouverez dans la partie [conseil/organismes paritaires/conseil de discipline, un nouveau guide de procédure relatif au "droit disciplinaire"](#)

Un nouveau régime de primes pour les ingénieurs

Après les administrateurs territoriaux, ce sont les ingénieurs en chef territoriaux qui découvrent le nouveau panorama indemnitaire créé pour eux : l'indemnité de performance et de fonctions. Tour d'horizon de cette nouveauté. (La Lettre du cadre territorial n°415, 1er février 2011)

[Télécharger le fichier .pdf \(98Ko\)](#)

Ai-je le droit de mettre en place une vidéosurveillance dans la salle de repos de mon entreprise ?

[Ai-je le droit de mettre en place une vidéosurveillance dans la salle de repos de mon entreprise ?](#)

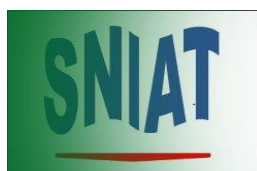
Le n°4 de janvier 2011 de la lettre d'information de la fonction publique, est paru.

[Trajectoires n° 4 - janvier 2011 \(PDF - 356 Ko\)](#)

La réforme des retraites appliquée aux territoriaux

On a attendu le 30 décembre pour voir paraître les décrets d'application de la réforme des retraites. On sait désormais tout ou presque du sort qui sera réservé aux fonctionnaires territoriaux. (La Lettre du cadre territorial n°415, 1er février 2011)

[Télécharger le fichier .pdf \(70Ko\)](#)



Cumul d'activité dans la Fonction Publique

L'article 25 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983, portant droits et obligations des fonctionnaires, impose à ces derniers de consacrer l'intégralité de leur activité professionnelle aux tâches qui leur sont confiées. Ils ne peuvent exercer, à titre professionnel, une activité privée lucrative de quelque nature que ce soit. Toutefois, le dispositif connaît plusieurs dérogations, qu'il s'agisse pour l'agent d'exercer une activité accessoire à son activité principale, ou bien de créer ou reprendre une entreprise pour une période limitée dans le temps. Pour en savoir plus :

[Ministère de l'Economie - DAJ - Le cumul d'activités dans la fonction publique - Article rédigé par Stéphanie Ricatti et publié dans le numéro 62 du Courrier juridique des finances et de l'industrie \(CJFI\) - Quatrième trimestre 2010](#)

Les compétences des collectivités territoriales à la croisée des chemins : quelles pistes pour demain ?

Rapport d'information de M. Antoine LEFÈVRE, fait au nom de la Délégation aux collectivités territoriales n° 283 (2010-2011) - 2 février 2011

- [Le rapport](#)
- [Le rapport en une page](#)
- [Le rapport au format pdf](#)
- [Pour commander le rapport](#)

A lire aussi :

- [Un rapport sénatorial prône une spécialisation moins stricte des compétences des départements et des régions](#)

Elections cantonales 2011 - 9.02.2011

Ce qu'il faut savoir aujourd'hui sur les élections cantonales de mars 2011 : dates des élections, consultation des listes électorales, carte électorale, vote par procuration, mode de scrutin, cantons concernés, déroulement d'une journée dans un bureau de vote, abstention, vote blanc, vote nul, cas de fraude électorale, résultats des cantonales en 2008 et en 2004.

[\(Lire la suite\)](#)

73 % des cadres déclarent travailler hors de leur bureau et être libérés

Aliénation ou libération ? Les Editions Tissot et OpinionWay ont réalisé un sondage sur les rapports qu'entretiennent les salariés avec les nouvelles technologies et l'impact sur leur mode de vie.

[73 % des cadres déclarent travailler hors de leur bureau et être libérés](#)

 Lancer le téléchargement

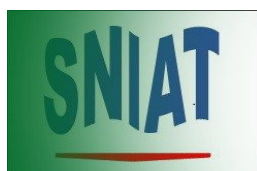
La lettre recommandée par courrier électronique - 9.02.2011

Un décret concernant l'envoi d'une lettre recommandée par courrier électronique pour la conclusion ou l'exécution d'un contrat vient d'être publié au Journal officiel du vendredi 4 février 2011. Ce texte précise les caractéristiques de la lettre recommandée envoyée par voie électronique. Il reprend les principales dispositions relatives au dépôt et à la distribution des envois postaux. [\(Lire la suite\)](#)

Le Rapport de la Commission SAUVE *

Commission de réflexion pour la prévention des conflits d'intérêts dans la vie publique

1. [Le rapport de la commission](#)
2. [Le décret instituant la commission](#)
3. [La lettre de mission](#)
4. [Les membres de la commission](#)



5. Le programme des auditions publiques

6. Voir les auditions publiques

Chômage des agents publics : des pistes pour progresser

Au fil des mois, les cas de conflits concernant l'indemnisation du chômage par les employeurs publics se multiplient. Il semble donc nécessaire de faire le point sur les règles applicables, tant pour les agents contractuels que pour les fonctionnaires, en pointant les cas où certaines administrations rencontrent des difficultés.

[en savoir plus](#)

L'entretien annuel d'évaluation au service du bien-être et de l'efficacité au travail ?

Selon le rapport « bien-être et efficacité au travail », rendu par la commission Lachman en février 2010, « l'évaluation de la performance doit intégrer le facteur humain, et donc la santé des salariés ».

Voilà une proposition bien ambitieuse. Mais faire de l'entretien d'évaluation un instrument de bien-être au travail, est-ce réellement envisageable ?

↪ [Lire l'article intégral en pdf](#)

Casier judiciaire : quel contrôle, quelles conséquences ?

Il appartient à l'autorité investie du pouvoir de nomination d'apprécier si les mentions contenues sur le bulletin n° 2 du casier judiciaire d'un candidat à un emploi public sont compatibles avec l'exercice des fonctions. Un jugement récent du tribunal administratif de Marseille permet de rappeler les obligations de la collectivité en la matière et les conséquences sur le recrutement. (La Lettre du cadre territorial n°414, 15 janvier 2011)

[Télécharger le fichier .pdf](#)

Fêtes de fin d'année et alcool au travail : un ménage à surveiller (08/12/2010)

Un verre entre collègues, un apéritif réunissant les collaborateurs de l'entreprise pour fêter la fin de l'année... Même si ce genre de pratiques peut favoriser une bonne ambiance au sein de l'entreprise, avez-vous pensé à leurs conséquences.

Faut-il imposer la parité pour les postes à responsabilité des collectivités ?

L'accès des femmes aux fonctions de direction supérieure des collectivités avance à pas comptés...

- www.lettreducadre.fr.
- [Charte Européenne pour l'égalité des hommes et des femmes dans la vie locale.pdf](#)
- [Liste des signataires européens de la charte](#)

Les agents sur emploi permanent dans les collectivités territoriales en 2009

[DGCL - BIS 78 - 2011-01-24](#)

Les 5 grands dossiers de l'année cf " Courrier des Maires

Le point sur ce que vous devez savoir.

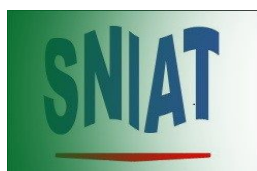
[Accessibilité : objectif 2015](#)

[Décentralisation : le feuilleton se poursuit](#)

[Grenelle 2 : travaux pratiques](#)

[Péréquation : année de transition](#)

[Politique de la ville : des CUCS prolongés jusqu'en 2014](#)



LA PRIME DE FONCTIONS ET DE RESULTATS (PFR)

La prime de fonctions et de résultats (PFR) a vocation à se substituer à l'ensemble des régimes indemnitaires en vigueur.

[Un décret n°2010-258 en date du 12 mars 2010](#) précise les modalités de calcul de la prime pour les postes de direction des services déconcentrés de l'Etat. Les deux parties de la prime sont déterminées chacune par les secrétaires généraux du gouvernement ou des ministères concernés ou bien par les préfets. Le décret est complété par un arrêté du 12 mars, publié le 14 mars au Journal officiel. Cet arrêté indique les montants annuels de référence de la prime de fonctions et de résultats.

[Lire la suite](#)

Protection juridique des fonctionnaires

[Ministère de l'Economie – DAJ – Les évolutions récentes de la protection juridique des agents publics – Article rédigé par Philippe Brun, Tiphaine Petit et Maxence Delorme et publié dans le numéro 61 du Courrier juridique des finances et de l'industrie \(CJFI\) – Troisième trimestre 2010](#)

 **Le repas des salariés : tickets restaurant, réfectoire ou cantine**

[Le repas des salariés : tickets restaurant, réfectoire ou cantine \(03/01/2011\)](#)

NON TITULAIRE /CDD – CDI

CDD et CDI bénéficient (ou souffrent) d'un régime particulier en matière de politique salariale. Si l'évolution de leur rémunération dépend d'entretiens d'évaluation supposés être réguliers, tout déroulement de carrière est interdit. (La Lettre du cadre territorial n°413, 15 décembre 2010)

[Télécharger le fichier .pdf \(97Ko\)](#)

 **Les salaires dans la fonction publique**

Les salaires mensuels moyens des agents de la fonction publique territoriale sont 1,3 fois inférieurs à ceux de la fonction publique d'Etat. Les écarts de salaires entre les cadres supérieurs et les employés et ouvriers sont les plus importants dans la fonction publique hospitalière.

[Observatoire des inégalités – Etude –](#)

 [Collectivités territoriales : perspectives et enjeux de la loi du 16 décembre 2010](#)

La loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales représente l'aboutissement du chantier prioritaire lancé en 2008 par le chef de l'Etat. Le projet de réforme a fait l'objet de nombreux aménagements, mais la loi n'a pas apaisé les craintes des élus locaux.

 **Rapport annuel de la Fonction publique – 2 volumes**

[Volume 1 : Faits et chiffres \(PDF – 4,9 Mo\)](#)

[Volume 2 : Politiques et pratiques \(PDF – 1 Mo\)](#)

 **Bilan du fonctionnement et du rôle des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)**

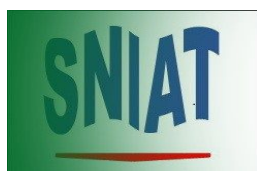
[Documentation Française – Rapport IGAS](#)

Licenciement dans la Fonction Publique : Un possible toujours bien présent pour les Non Titulaires comme pour les Titulaires !

[Télécharger le fichier .pdf \(74Ko\)](#)

 **Rappel du principe de neutralité des agents publics**

[Télécharger le fichier .pdf \(70Ko\)](#)



L'image des syndicats dans l'opinion



Enquête réalisée par TNS Sofres pour Dialogues du 14 au 17 septembre 2010 en face à face auprès d'un échantillon de 1000 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Focus jeunes : étude réalisée online auprès de 400 personnes représentatives des 18-30 ans, du 14 au 17 septembre 2010.

[L'image des syndicats à l'automne 2010 - TNS Sofres](#)

Peut-on refuser le contrôle des heures de travail ?

Dans un arrêt récent, la cour administrative d'appel de Marseille a jugé que le refus par un fonctionnaire du contrôle de ses horaires de travail constitue une faute professionnelle susceptible de faire l'objet d'une sanction disciplinaire. La décision, logique sur le plan disciplinaire, l'est également au regard de la règle du service fait. (La Lettre du cadre territorial n°411, 15 novembre 2010) [Télécharger le fichier pdf \(76Ko\)](#)

CDI : une prison dorée ?

"Dans six ans, vous pourrez bénéficier d'un CDI." Depuis 2005, cette promesse peut être faite lors du recrutement des agents non titulaires. Durant ces six années, les fonctions et responsabilités confiées peuvent cependant évoluer et entraîner de lourdes conséquences quant au bénéfice du CDI. (La Lettre du cadre territorial n°411, 15 novembre 2010) [Télécharger le fichier pdf \(90Ko\)](#)

Décharges syndicales : se mettre au courant

Les décharges d'activité de service (DAS) sont un élément essentiel de l'exercice du droit syndical. Outil d'exercice d'activités syndicales, leur utilisation se révèle un nid à soucis pour les services gestionnaires. Un panorama des difficultés rencontrées peut éclairer les réflexions autour de leur devenir au gré de l'entrée en vigueur de la loi de rénovation du dialogue social et de la négociation sur les droits et moyens des organisations syndicales. (La Lettre du cadre territorial n°410, 1er novembre) [Télécharger le fichier pdf \(94Ko\)](#)

Le stress au travail : repérer les symptômes du burn out

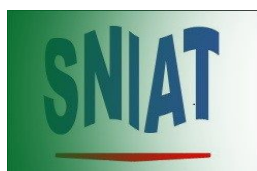
Traduit à la lettre, le burn out donne "brûlure intérieure" bref, un mal qui vous consume.

En langage médical on parle plutôt d'épuisement professionnel. "C'est la phase ultime et catastrophique du stress", résume Patrick Légeron, psychiatre et directeur de Stimulus, cabinet de conseil sur le stress professionnel

[Lire la suite](#)

Transferts de personnels de l'Etat vers les collectivités territoriales : un pari réussi, des perspectives financières tendues.

Le rapport de M. Eric DOLIGÉ (Loiret, UMP) et Claude JEANNEROT (Doubs, Soc.) montre comment les collectivités territoriales ont su relever ce qui constituait pour elles un défi majeur pour en faire un pari réussi.



[Le rapport au format pdf](#)

18 fiches pour tout savoir sur la loi du 19 février 2007 relative à la FPT . Cf CNFPT

